

Cyclo Club d'Hautvillers Oville

CCHO



CCHO

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

UFOLEP de la Somme CYCLOSPORT SUR ROUTE

Dimanche 02 Juin 2019

SAILLY FLIBEAUCOURT

Restauration sur place

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP de la Somme CYCLOSPORT SUR ROUTE Dimanche 2 JUIN 2019

LE CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA SOMME DE CYCLOSPORT 2019 se déroulera le Dimanche 2 Juin à Saily-Flibeaucourt. Il est organisé par CCHO sous l'égide du Comité Départemental UFOLEP de la SOMME .

Les règlements nationaux UFOLEP afférents à l'activité y seront appliqués

Cette épreuve est ouverte aux licenciés Ufolep titulaires d'une carte cyclo sportive sous réserve qu'ils aient participé à **3 épreuves sur route** depuis le précédent championnat départemental à Bailleul Erondelle en 2018 inscrites au calendrier du comité départemental de la Somme. Cette obligation est ramenée à 2 épreuves pour les jeunes de moins de 16 ans.

Engagements : Tarif : **7 €** par participant
Uniquement par les Clubs (pas d'engagement individuel)

A envoyer **au plus tard** le Jeudi 23 mai 2019 (dernier délai)

Par courrier : COLLIER Denise 1 rue de Frireulles Petit Miannay 80132 MIANNAY
Avec le règlement par chèque à l'ordre du CCHO

Contact : tel 03 22 28 82 24 ou 06 03 89 67 24

Mail : denise.collier@orange.fr

DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

DEPART / ARRIVEE :

- **Saily Flibeaucourt** :

- Circuit : 8.3 km

Aucun véhicule ne sera toléré sur le circuit, hormis les véhicules de l'organisation

Le contrôle des braquets aura lieu avant le départ. Pour les 3 premiers, un contrôle sera fait à l'arrivée (en cas d'absence au contrôle, il n'y aura pas de classement).

DOSSARDS :

- **Matin** : A partir de 8h00 – Mairie de Saily Flibeaucourt

- **Après-midi** : A partir de 13h00 – Mairie Saily Flibeaucourt

PLANNING DE LA JOURNEE

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
Jeunes 15-16 ans Nés entre 1/01/2003 et 31/12/2004	6	50	9h00
Jeunes 13-14 ans Nés entre 1/01/2005 et 31/12/2006	4	33	9h05
Vétérans 50-59 ans nés entre 1/01/60 et 31/12/69	8	66	9h10
et 60 et + nés avant le 31/12/59	7	58	9h12
Féminines 17-29 ans nées entre 1/01/90 et 31/12/2002	7	58	9 h 15
Féminines 30-39 ans nées entre 1/01/80et 31/12/89	7	58	9 h 15
Féminines 40 ans et + nées avant 31/12/79	5	41.5	9h 15

Remise des récompenses sur le site à 12h00 pour les catégories du matin

CATEGORIES	Nbre tours	Km	Heures de départ
Séniors 20/29 ans Nés entre 1/01/90 et 31/12/99	9	75	13h30
Juniors 17-18-19 ans Nés entre 1/01/00 et 31/12/2002	8	66.5	13h35
Séniors 30-39 ans Nés entre 1/01/80 et 31/12/89	9	75	15h40
Vétérans 40-49 ans Nés entre 1/01/70 et 31/12/79	8	66.5	15h45

Remise des récompenses sur le site à 18h30 pour les catégories de l'après-midi

RÈGLEMENT OFFICIEL DE L'ÉPREUVE

Article 1 : Catégories : Dans toutes les catégories ci-dessus, le titre ne sera décerné que s'il y a au moins 3 partant(e)s. La CSDU pourra procéder éventuellement à des regroupements dans les catégories sous-représentées (féminines..)

Article 2 : Obligations : Le championnat Départemental et le championnat Régional sont des épreuves qualificatives obligatoires pour le championnat National 2019.

Article 3 : Déroulement : Sous peine de déclassement il est interdit de prendre les roues d'un coureur d'une autre catégorie

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour toutes les catégories pendant la reconnaissance du parcours, à l'échauffement et pendant la compétition. L'échauffement sera interdit sur le circuit pendant le déroulement des courses et en cas de non-respect le coureur pourra se voir interdire de prendre le départ de la course.

Article 4 : Tenue vestimentaire : Pour la cérémonie protocolaire, la tenue de cycliste (Haut et Bas) est obligatoire. En cas de non respect de cette règle, l'intéressé(e) se verra refuser l'accès au podium

Article 5 : Dépannage & Ravitaillement : Dépannage et ravitaillement libre sur le coté droit de la route pendant tout le déroulement de l'épreuve sauf dans la zone du podium sur 300 mètres avant et après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement est interdit pour les épreuves de moins de 50 Km.

Article 6 : Récompenses : Premier de chaque catégorie : Maillot départemental, un bouquet et une coupe. Une Médaille offerte aux 3 premiers.

Article 7 : Contrôle médical : Un contrôle sera demandé aux instances compétentes concernées par ces championnats à l'issue de l'épreuve, il appartiendra à chaque concurrent de consulter la liste affichée sur le podium pour vérifier s'il est retenu pour subir ce contrôle.

